



## BILAN DES ACTIONS

## DU CONTRAT TERRITORIAL VAL D'ALLIER (2015-2020)

# Préservation et gestion de sites érodables



Site érodable du Val d'Allier à Cohade (43), abritant la plus importante colonie de Guépriers d'Europe du Val d'Allier

## OBJECTIF DE L'ACTION

**Favoriser l'acceptation de la dynamique fluviale** en apportant une réponse aux propriétaires et agriculteurs concernés par l'érosion des berges

## MÉTHODE D'ACTION

- Maîtriser les zones potentiellement érodables à 20 ans sur le Val d'Allier auvergnat (738 hectares)
- Mettre en place sur ces sites une gestion durable à minima

## DESCRIPTION DE L'ACTION

- **Acquisition foncière amiable** de sites érodables ou potentiellement érodables (*animation foncière au titre de la Cellule dynamique fluviale*)
- **Acquisitions portées par les collectivités** s'engageant en faveur de la dynamique (financement hors Contrat territorial) ou par les CEN
- **Gestion durable des sites en lien avec les acteurs locaux** et avec un faible niveau d'investissement cohérent avec leur érosion à court ou moyen terme.

### Contrat territorial Val d'Allier – Actions concernées :

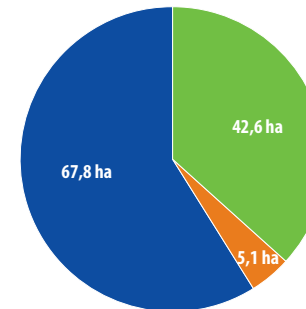
- B.2.1 « Acquisitions foncières sur les zones érodables »
  - B.2.2 « Gestion et restauration de sites érodables » volet gestion
- Maîtrise d'ouvrage CEN Auvergne et CEN Allier dans le département de l'Allier*

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

- **116 hectares acquis (2015-2020)** dont 68 hectares par des collectivités (Département du Puy-de-Dôme et Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Basse Limagne)
- **Plan de gestion thématique** du réseau de sites érodables du Val d'Allier -> optimise la définition de la gestion sur chaque nouveau site (*total de 14 sites*)

### ACQUISITIONS (HA) DES SITES ÉRODABLES SUR LE VAL D'ALLIER DE 2015 À 2020

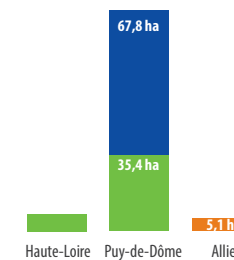
Répartition totale sur le Val d'Allier



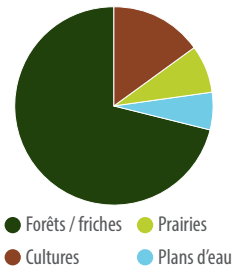
Portage des acquisitions

- CEN Auvergne
- CEN Allier
- Collectivités

Répartition par département



Nature des sites érodables acquis par les CEN



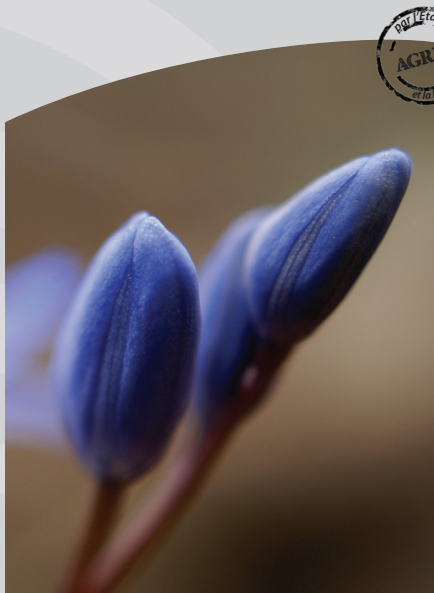
## RÉSULTATS MARQUANTS

- **8 %\*** des zones potentiellement érodables à 20 ans aujourd'hui maîtrisées
- **23 km\*** de rives de l'Allier maîtrisées
- **47 ha\*** de sites érodables CEN en libre évolution
- **67 ha\*** de sites érodables CEN en gestion agricole
- **11 baux ruraux** à clauses environnementales signés
- **Un panneau d'information** sur chaque site

\*Chiffres intégrant les sites érodables maîtrisés avant 2015

## [BILAN FINANCIER]

- Budget des acquisitions CEN (*Contrat Territorial Val d'Allier*) = 116 800 €, soit 2 740 € / hectare (*frais notariés inclus*)
  - Budget des acquisitions collectivités (*hors contrat*) = 65 600 €, soit 970 € / hectare (hors frais notariés forêts/friches principalement)
    - Budget gestion = 117 300 €, soit un coût de gestion/suivi des sites érodables de 1 780 € / ha sur 5,5 ans



[www.cen-auvergne.fr](http://www.cen-auvergne.fr)

RESTONS CONNECTÉS !



@CENAuvergne

### Partenaires techniques



15 EXPLOITANTS  
AGRICOLÉS

### Opération réalisée avec le soutien financier



**Siège du CEN Auvergne : Moulin de la Croûte** - Rue Léon de Versepuy - 63200 RIOM - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : [contact@cen-auvergne.fr](mailto:contact@cen-auvergne.fr)

**Pôle territorial Haute-Loire** : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE /

**Pôle territorial Cantal** : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE

**Siège du CEN Allier** : Maison des Associations, Rue des Écoles, 03500 Châtel-de-Neuvre

Réalisation et crédits photos : CEN Auvergne, mai 2021